

Image not found or type unknown



## Montant pension alimentaire et revision

Par **lustica\_old**, le **14/12/2007 à 22:24**

Bonsoir, je suis marié avec un homme divorcé père de 2 enfants. il paie une pension alimentaire. il a les enfants un mercredi sur deux et un week end sur deux.  
1) en cas de réévaluation de la pension mes revenus rentrent t'il en compte? ou faut t il un contrat de mariage (separation de biens?)  
2) peut il revoir la visite du mercredi puisque nous travaillons tout les deux et nous devons payer une nourrice. cela donne t il droit a une augmentation de la PA. si on ne recupere plus les enfants?  
merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.  
merci et bon courage.